

CONTRAT DE RÉSERVATION

entre les soussignés

LE PROPRIÉTAIRE

Camping "la Rousselotière"*

98 route de la Rousselotière

85800 GIVRAND

Tél : 06 87 07 27 84 / 02 51 60 63 60

Site Web: www.campinglarousselotiere.fr

Email : campinglarousselotiere@orange.fr



LE LOCATAIRE

Madame, Monsieur _____

Demeurant au : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

mail : _____

Téléphone : _____

Réserve un emplacement du :

Date d'arrivée (14 h 00)

Date de départ (11 h 00)

Dates notées, Dates réservées, Dates payées

Réserve un emplacement pour une :

CARAVANE

TENTE

CAMPING CAR

ÉLECTRICITÉ SANS

AVEC

(Cochez les cases choisies)

Nombre d'adultes de + de 18 ans :

Nombre d'adolescents de + 13 ans :

Nombre d'enfants de 3 à 12 ans :

Animal vacciné (2 maximum)

(non autorisé catégorie 1)

Personnes séjournant dans notre camping (6 personnes maximum par emplacement)

Nom	Prénom	Date de naissance

Animaux séjournant sur l'emplacement (maximum 2 animaux) * carnet de vaccination à joindre avec le contrat

Nom de l'animal	Race	Date de naissance	Date de vaccin *	N° de tatouage

Pour une réservation d'un emplacement, il faut :

Envoyer ce contrat complété, daté et signé (la signature de ce contrat implique l'acceptation sans réserve des conditions de réservations -cf. document joint-).

50,00 € d'arrhes soit en chèque à l'ordre de la SARL La Rousselotière ou

par virement bancaire : IBAN FR76 1551 9390 5200 0204 6100 147

BIC CMCIFR2A

Signature obligatoire

(précédée de la mention "lu et approuvé")

La signature du contrat implique l'acceptation sans réserve des conditions générales de réservation mentionnées ci-dessous.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE RÉSERVATION

article 1: Réservation

Vous disposez de 72 heures ouvrables pour envoyer les arrhes et le contrat. La réservation n'est effective qu'après avoir reçu les arrhes et le contrat complété, daté et signé. Un message de confirmation vous sera adressé dès réception.

article 2: Paiement

Un premier paiement est exigible à la hauteur de 55% du prix du séjour 30 jours avant votre arrivée soit par chèque soit par virement. Un mail de confirmation vous sera adressé pour confirmer le premier paiement. Le solde devra être réglé le jour de votre arrivée et avant toute installation.

article 3: En cas d'annulation :

Plus de 30 jours avant la date d'arrivée, les arrhes seront conservées.

Moins de 30 jours avant la date d'arrivée, le premier paiement ne pourra pas être remboursé.

Le jour de votre arrivée, si le locataire n'a pas prévenu de son retard, nous nous réservons le droit de relouer l'emplacement à partir de 16 h 00.

article 4 : arrivée (à partir de 14h00) :

A votre arrivée, vous devrez payer le solde de votre séjour. Le séjour est facturé de la date retenue à la date de départ mentionnée dans le contrat même en cas d'arrivée tardive ou départ précoce. Le règlement peut se faire en espèces, en carte bancaire (de mai à fin août), en chèque bancaire et en chèques vacances (nominatif aux personnes présentes dans le camping et jusqu'au 31 août).

Aucun remboursement ne sera effectué en cas de départ anticipé.

Prévoir 20 € en espèces pour la caution du badge de la barrière.

Signez :

Le règlement intérieur (fichier en pièce jointe).

Le règlement de la pêche à l'étang (fichier en pièce jointe).

Le tri sélectif au camping (fichier en pièce jointe).

Toute arrivée avant 14h00 ne sera pas prise en compte.

article 5 : Pendant votre séjour :

Aucun changement ne sera possible.

Les personnes dites "visiteurs" (ne séjournant pas dans le camping) n'ont pas accès au bloc sanitaire.

La responsabilité du loueur n'est pas engagée en cas de vol, perte ou dommage de toute autre nature.

Votre animal de compagnie devra être vacciné et en laisse pendant toute la période de votre séjour. Il ne devra en aucun cas rester tout seul pendant votre absence. Le maître devra ramasser les excréments dans le camping et même autour de l'étang.

En cas de non respect exclusion sur le champ (séjour non remboursé).

article 6 : lors de votre départ (avant 11h00), vous devrez :

Laisser l'emplacement propre

Retourner le badge afin de récupérer votre caution.

Tout départ après 11h00 sera facturé une journée de plus.